

## **Commune de Saint-Bénigne**

### **Conseil municipal 13 avril 2023 Procès-verbal de séance**

Le 13 avril 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 5 avril, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

#### **Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Amélie FEVRE - Alain MICHEL- Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

#### **Absents :**

Chantal CHATAGNIER - Stéphanie DEY

#### **Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 0

**Secrétaire de séance désigné par le conseil : Alain MICHEL**

#### **Ordre du jour de la séance**

Urbanisme

- Divers documents à étudier

Bâtiments communaux

Finances

- Divers devis à étudier

Comptes Administratifs 2022 et comptes de gestion 2022

-Approbation des comptes (commune, assainissement et CCAS)

Fiscalité

-Taux 2023

Budgets 2023

- Vote des budgets (commune et assainissement)

Agents communaux

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

#### **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 23 mars 2023**

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

#### **Urbanisme :**

##### **Déclarations préalables :**

- Weldom : modification d'enseigne

### **Bâtiments communaux :**

L'entretien annuel de la chaudière de l'école ainsi que le ramonage ont été effectués par l'entreprise CLERE.

Le chantier de rénovation énergétique de l'école et l'aménagement de l'appartement ont débuté, les travaux réalisés dans la classe de CM1/CM2 ainsi que la classe informatique seront effectués sur la période des vacances de printemps.

### **Comptes Administratifs 2022 et comptes de gestion 2022**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes 2022 (Commune, assainissement et CCAS), Madame le Maire ayant quitté la séance pour le vote du compte administratif.

#### **Budget communal : Compte administratif 2022**

##### **Section fonctionnement**

Recettes : 743 064,26 €

Dépenses : 581 079,23 €

Bénéfice 2022 : 161 985,03 €

Excédent antérieur : 718 453,88 €

Excédent cumulé 2022 : 880 438,91 €

##### **Section investissement**

Recettes : 1 935 143,55 €

Dépenses : 1 769 794,82 €

Bénéfice 2022 : 165 348,73 €

Excédent antérieur : 246 230,26 €

Excédent cumulé 2022 : 411 578,99 €

#### **Affectation du résultat de fonctionnement 2022 :**

Résultat à affecter : 880 438,91 €

- section investissement (besoin de financement compte tenu des restes à réaliser) : 104 784,01 €

- report en section fonctionnement : 775 654,90 €

#### **Budget Assainissement : Compte administratif 2022**

##### **Section fonctionnement**

Recettes : 157 082,41 €

Dépenses : 150 803,43 €

Bénéfice 2022 : 6 278,98 €

Excédent antérieur : 77 462,04 €

Excédent cumulé 2022 : 83 741,02 €

##### **Section investissement**

Recettes : 83 747,61 €

Dépenses : 59 211,34 €

Bénéfice 2022 : 24 536,27 €

Excédent antérieur : 313,39 €

Excédent cumulé 2022 : 24 849,66 €

#### **Affectation du résultat de fonctionnement 2022 :**

Résultat à affecter : 83 741,02 €

- report en section fonctionnement : 83 741,02 €

#### **CCAS : Compte administratif 2022**

##### **Section fonctionnement**

Recettes : 5 350,00 €

Dépenses : 5 028,54 €

Bénéfice 2022 : 321,46 €

Excédent antérieur : 4 102,73 €

Excédent cumulé 2022 : 4 424,19 €

##### **Section investissement**

néant

### **Fiscalité :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a fait le choix d'augmenter les impôts locaux de 1,5 %. Cette évolution est motivée par le taux de l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie. De plus, notre commune se développe et porte des projets structurants qui nécessitent des investissements. Enfin, les taux n'ont pas été réévalués depuis 2018.

### Taux 2023 :

- Taxe foncière (bâti) : 23,49 % (2022 : 23,14%)
- Taxe foncière (non bâti) : 33,71 % (2022 : 33,21%)
- THRS (Taxe Habitation des Résidences Secondaire et autre locaux non affectés à l'habitation principale) : 8,99 % (2022 : 8,86%)

### Budgets 2023

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les budgets 2023 (Commune et Assainissement)

#### Budget communal : Budget primitif 2023

##### **Section fonctionnement**

Recettes : 1 462 706,90 €

Dépenses : 1 462 706,90 €

##### **Section investissement**

Recettes : 1 049 367,00 €

Dépenses : 1 049 367,00 €

Programme 2023 : Rénovation énergétique de l'école, extension de l'éclairage public, extension du réseau électrique ENEDIS, création d'un appartement à la Cure, aménagement de l'entrée du cimetière, plantation de peupliers, travaux de voirie, numérotation et changement de plaques des voies communales, plateau ralentisseur sur la RD2, mobilier de l'école pour l'aménagement des nouvelles salles, achat de petit matériel (dameuse, tondeuse, tronçonneuse...) construction du city stade, nouvelle mairie.

Le conseil municipal accepte le versement d'une participation financière de 0.30 € par habitant au fonds de solidarité pour le logement, géré par le comité départemental d'aide au logement de l'Ain.

Le conseil municipal décide d'amortir sur 1 an la participation communale des extensions du réseau électrique.

#### Subventions aux associations

Amicale de chasse de Saint-Bénigne	150 €	Familles rurales 1.2.3 Soleil (accueil périscolaire)	650 €
Amicale des donneurs de sang	120 €	Familles rurales 1.2.3 Soleil (accueil de loisirs)	936.91 €
Amicale Sapeurs pompiers St-Bénigne	150 €	Fédération Œuvres Laiques Ain	120 €
Association maison d'Izieu	120 €	Laine et petites mains	150 €
Association Proximi'caa	150 €	Lire ici et là	150 €
Bleuets de France (ONAC)	120 €	Ran Tan Plan	150 €
Bresse foot 01	150 €	Rugby Club Haute Bresse	150 €
Bresse impro	150 €	Restos du cœur Ain	120 €
Cantine scolaire de Saint-Bénigne	650 €	SLC Pont de Vaux	120 €
Centre Léon Bérard	120 €	Sou des écoles de Saint-Bénigne	650 €
Comité Croix rouge	120 €	Val Heureux	150 €
Coopérative scolaire St-Bénigne	150 €		

Total : 5 496,91 €

#### Budget Assainissement : Budget primitif 2023

##### **Section fonctionnement**

Recettes : 240 713,02 €

Dépenses : 240 713,02 €

##### **Section investissement**

Recettes : 107 357,66 €

Dépenses : 107 357,66 €

## **Finances :**

### **Etude de devis**

Le conseil municipal valide

- Un devis de 1 281,32 € auprès de TCEG pour des travaux de remise en conformité électrique suite à la visite de l'APAVE
- Un devis de 3 892,80 € pour l'aménagement de l'entrée du cimetière par Style Paysage
- Un devis de 10 530,49 € pour la réfection de la toiture de la cure par l'entreprise Monin
- Un devis de 16 690,80 € pour des travaux de reprise de parements, de fissures et rejointements des façades de l'église par l'entreprise Barberot
- Un devis de 7 451,16 € pour le démoussage et le nettoyage de la toiture de l'église ainsi que des réparations sur les gouttières par l'entreprise Monin
- La commune dispose d'un local actuellement inoccupé en rez de chaussé à la cure. Afin de le valoriser et de diversifier son offre locative, le conseil municipal a décidé de l'aménager en appartement. Plusieurs devis sont validés : un devis de 6 944,40 € auprès de JCB pour des travaux de maçonnerie, un devis de 9 672 € auprès d'Anthony Morel pour l'électricité et le chauffage, un devis de 11 906,54 € auprès d'Anthony Morel pour des travaux plomberie et enfin un devis de 21 763,26 € auprès de la José Martins pour l'isolation et la peinture.

### **Agents communaux :**

Maria Cerqueira a fait une formation sur « La prévention de l'usure pour les professionnels auprès des jeunes enfants scolarisés ».

### **Commissions communales :**

La commission bâtiment s'est réunie le 6 avril afin de finaliser les attentes de la commune pour la construction de la nouvelle mairie.

La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) s'est réunie le 29 mars.

### **Communauté de communes Bresse et Saône :**

Philippe Vilard rend compte du conseil communautaire du 3 avril.

Madame le Maire informe du lancement de la démarche du diagnostic social du territoire de la Communauté de communes.

### **Comptes rendus de diverses réunions :**

Gilles Fontaine a assisté à la réunion du SIVU qui s'est tenue le 4 avril

Madame le Maire rend compte de l'AG de l'ADIA du 31 mars.

### **Informations diverses**

Un nouveau calendrier des collectes a été établi et diffusé par la Communauté de communes et la commune (site et panneau pocket).

Le critérium du Dauphiné passera sur la commune le 8 juin sur la RD2. Celle-ci sera fermée à la circulation de 12h à 12h45 entre la zone du Grand Mollard et la route de Vescours.

Des permanences seront tenues en mairie concernant les inscriptions à l'école : le 26 avril de 15h à 18h, les 5 et 12 mai de 10h à 12h.

La commune a accueilli une réunion concernant la gestion des digues, organisée par l'EPTB Saône Doubs le 6 avril. Gilles Fontaine et Christian Brouillard rendent compte de ces échanges.

Clôture de la séance à 21h20

Le secrétaire de séance, Alain Michel



Le Maire, Emily UNIA

